

du 23 Avril 2004

NZ  
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET  
DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° 2004-125 / /MFPRE/DGFP/DPME/SR  
portant intégration, nomination, titularisation à titre  
exceptionnel et versement de certains candidats dans  
les cadres des services sociaux (enseignement) ; en  
tête : monsieur **MOUKAMBA Alfred Lesage  
Francis**

(régularisation)

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

#### VISAS :

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la  
fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans  
lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires  
stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise d'effet du  
point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,  
reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DGT du 30 septembre 1967, modifiant le tableau  
hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et  
remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64 -165 du 22 mai 1964,  
fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements indiciaires des  
fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94 -769 du 28 décembre 1994, portant suspension des effets  
financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une  
révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au ministre  
de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de  
l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant  
refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets n°s 2002-  
364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant nomination des membres  
du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde des  
fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 979/MEPSSCRS/CAB/DGAS/DPAA du 15 décembre  
1999, portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

**Article 1<sup>er</sup>** : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées, obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1<sup>er</sup> échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1<sup>er</sup> échelon, indice 830, ACC = 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation ; selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et prénoms, date et lieu de naissance	Date de prise de service	Date de titularisation	Option du diplôme
1	MOUKAMBA Alfred Lesage Francis, né le 14 septembre 1970 à Madingou	24 juillet 2000	24 juillet 2001	Histoire-géographie
2	MIAKINETONAOU-DANGUI Jean Robert, né le 8 octobre 1966 à Bokosongho	18 juillet 2000	18 juillet 2001	Histoire-géographie
3	N'GOMA FOUTOU Jean Prosper, né le 21 octobre 1969 à Pointe-Noire	6 juillet 2000	6 juillet 2001	Histoire-géographie
4	YINDOULA Daniel, né le 13 juin 1968 à Mindouli	20 janvier 2001	20 janvier 2002	Histoire-géographie
5	SAMBO BANGUI, né le 5 septembre 1969 à Dongou	31 juillet 2000	31 juillet 2001	Anglais
6	KIMFOKO Barthélemy, né le 22 mai 1968 à Kolo	3 août 2000	3 août 2001	Français
7	MAPAHA Jean-Aimé, le 12 juin 1965 à Issanga-Mossendjo	25 juillet 2000	25 juillet 2001	Français
8	MBIYENDZEMBI Albert, né le 30 septembre 1967 à Ewo	15 avril 2000	15 avril 2001	Français
9	MEPEPE-SIDOBÉ Bienvenu, né le 25 septembre 1968 à Elogo (Souanké)	3 août 2000	3 août 2001	Philosophie

**Article 2** : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, indice 850 ACC= 1 an pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 3 avril 1999 susvisé.

**Article 3** : Conformément aux dispositions du décret n° 94 -769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

**Article 4** :Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates effectives de prise de service des intéressés et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

2004-125

Brazzaville, le

24 Avril 2004

Par le Président de la République

Le ministre de la fonction publique  
et de la réforme de l'Etat.

  
Gabriel ENTCHA-EBIA
**Denis SASSOU N'GUESSO**Le ministre de l'économie, des finances et  
du budget

  
Rigobert Roger ANDELY
La ministre de l'enseignement primaire et  
secondaire, chargée de l'alphabétisation

  
Rosalie KAMA-NIAMAYOYA
**AMPLIATIONS**

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRE/SST	3
DGB	3
DGCF	2
MEPSA	2
DPAA	9
DOSSIERS	27
INTERESSES	9
SGG/BC	2/61


